

MINISTERE DE LA  
MICRO-FINANCE DE L'EMPLOI  
DES JEUNES ET DES FEMMES  
(MMFEJF)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,  
DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE  
(MAEP)



Ces normes ne sauraient être considérées comme des valeurs absolues mais des ordres de grandeur qui permettent de faire des estimations qui se rapprochent des conditions réelles. Elles peuvent, de ce fait, varier selon les conditions du milieu et les espèces élevées.

## **Thème :**

**Principes, Avantages et Contraintes  
du Système Agro-Sylvo-Pastoral**

## **I – JUSTIFICATION**

Dans le souci de satisfaire ses besoins vitaux (alimentation et autres), l'homme exploite la terre à travers l'agriculture et l'élevage.

En pratiquant les différentes cultures (céréales, légumineuses, racines, tubercules, coton, etc), il détruit les forêts et épuise les sols de ses éléments nutritifs.

Les tentatives de restituer à la terre les éléments puisés sont encore peu efficaces et surtout onéreux. Pour ce faire, l'intégration du système Agro – Sylvo – Pastoral qui assure une bonne gestion des cultures, des arbres et des animaux se révèle aujourd'hui une solution naturelle et efficace.

## **II – OBJECTIFS**

- Protéger le sol et alimenter les animaux à peu de frais ;
- Maîtriser la fertilité du sol ;
- Augmenter le rendement des productions (végétale et animale).

## **III – CONTENU TECHNIQUE**

### **1° - Qu'est-ce qu'une intégration Agro – Sylvo – Pastorale ?**

C'est un système simultané de productions végétale et animale qui vise deux objectifs :

- l'exploitation de la terre par la pratique des cultures, de l'agroforesterie et l'élevage des animaux ;
- la protection et la restitution à la terre de ses éléments nutritifs par la plantation des arbres et la pratique de l'élevage.

## **2° Comment réussir l'Intégration Agro-Sylvo-Pastorale?**

**Trois activités principales concourent à cette intégration :**

- l'agriculture ou la pratique des cultures;
- la plantation des arbres;
- la pratique de l'élevage.

***Cultiver la terre, c'est la travailler en vue de produire; en pratiquant l'agriculture la terre perd ses éléments nutritifs (N, P, K, Ca, etc.).***

Planter, c'est mettre à terre des arbres. En fonction des espèces, certains arbres peuvent fixer le sol, aidant ainsi à lutter contre l'érosion ou lui apporter des éléments nutritifs; exemple des légumineuses.

Pratiquer l'élevage, c'est élever les animaux en assurant leur alimentation et suivi sanitaire. En s'alimentant, les animaux détruisent le couvert végétal. Toutefois, par leurs déjections (urine et fèces), ils nourrissent en retour le sol. De nos jours, bien de paysans savent le rôle que joue la fumure organique dans l'augmentation des rendements et sur le maintien des sols.

Mieux, certains pratiquent déjà la gestion intégrée de la fertilité des sols (GIFS).

### **IV – PRINCIPES DE L'INTEGRATION**

Intégrer les trois activités (Agriculture, Plantation des arbres, Elevage), c'est les pratiquer toutes simultanément sur une superficie définie de façon à éviter une compétition entre les actions mais à favoriser une complémentarité.

Au cours de cette pratique d'intégration, l'Agriculture donne à l'Elevage ses ressources en alimentation (fourrages, sous-produits agricoles et résidus de récoltes), l'Elevage en retour donne à l'Agriculture la fumure organique (fumier) et la force de travail (culture attelée). Les arbres plantés fixent le sol et en fonction des espèces, comme certaines légumineuses et restituent aux sols ses éléments nutritifs.

Tout cela augmente le rendement de l'Agriculture. Certains arbres aussi constituent une bonne source d'alimentation (fourrages aériens) pour les animaux.

### ➤ REGLES TECHNIQUES A RESPECTER

- La pratique simultanée de ces trois actions doit respecter certaines règles techniques.
- La bonne pratique favorise une complémentarité.
- La mauvaise pratique provoque une destruction due à une interaction compétitive.

#### **a) Règles techniques au niveau de l'Elevage**

- Avoir un effectif d'animaux qui tienne compte de la surface pâturable ;
- Adopter le système de sédentarisation ou le parcage mobile des animaux;
- Fabriquer le fumier de ferme dans une fosse fumièrè.

#### **b) Règles techniques au niveau de l'Agriculture**

- Parcellisation;
- Cultures en couloir;
- Mise en valeur des résidus de récolte et sous-produits agricoles;
- Système de rotation entre Agriculture et Elevage.

#### **c) Règles techniques au niveau de la Plantation des arbres**

Il faut faire le choix des espèces:

- non compétitives avec les cultures;
- qui repoussent facilement après élagage;
- avec peu de racines superficielles latérales;
- ayant une bonne capacité de fixation de l'azote de l'air;
- produisant une bonne biomasse;
- pouvant aussi fournir des fourrages aux animaux.

### Exemple des espèces :

- *Cajanus Cajan*;
- *Moringa oléifera*;
- *Leucaena leucocephala*;
- *Acacia auriculiformis*;
- *Glycicidia sepium*;
- etc.

### **V – AVANTAGES DE L'INTEGRATION**

En respectant les différentes règles techniques au niveau de chaque activité, plusieurs avantages se dégagent :

- La terre est régulièrement protégée contre toute érosion.
- Le sol, même exploité est régulièrement fertile.
- Le système de jachère peut être supprimé ou sa durée réduite.
- Les rendements augmentent d'année en année.
- Les animaux s'alimentent bien et enrichissent le sol avec leur déjections.
- La productivité (animale et végétale) s'améliore.

### **VI – CONTRAINTES**

- Droit foncier ;
- Suivi régulier des animaux pour éviter ou limiter les problèmes de divagation ;
- Entretien régulier des parcelles tant en saison sèche (pare-feu) qu'en saison des pluies (élagage) ;
- Respect des normes de cultures en couloir.

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE LA  
MICRO-FINANCE DE L'EMPLOI  
DES JEUNES ET DES FEMMES  
(MMFEJF)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,  
DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE  
(MAEP)

**CELLULE FOCALE PNDCC MAEP**

DIRECTION DU CONSEIL  
AGRICOLE ET DE LA FORMATION  
OPERATIONNELLE

DIRECTION  
DE L'ELEVAGE

Réalisé par l'ET CBAE : Tél : 21 30 43 33 / 95 96 48 11  
avec l'Appui des ETs PROMO 2A2 Cel: 90 93 10 16 / 97 60 65 56

Dépôt Légal : N° 4172 du 12 Juin 2009, 2<sup>me</sup> trimestre, Bibliothèque Nationale (BN) du Bénin  
ISBN 978 - 99919 - 306-8-8